

L'Espace Naturel Sensible des Grands Prés de la Lizaine : agir pour le préserver !

En résumé

Localisation : Bethoncourt (25), propriétaire principal du site

Surface : 40 ha **Altitude :** 400 m

Type de milieu : cours d'eau et prairies alluviales



Vue générale du site

L'Espace Naturel Sensible (ENS) des Grands Prés de la Lizaine s'étend de part et d'autre de la rivière de la Lizaine en limite avec la Haute-Saône (70).

Les acteurs :

Le Département : porteur de la politique ENS, appui technique et financier

Pays de Montbéliard Agglomération : gestionnaire du site

Commune de Bethoncourt : propriétaire principal

Agence de l'Eau : partenaire financeur

Une nature exceptionnelle !

Un couloir pour le vivant !

Le site des Grands prés de la Lizaine est l'un des maillons du réseau de milieux naturels, agricoles et forestiers constituant les corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité du Pays de Montbéliard.

Cet espace naturel montre une grande diversité de milieux, comme les **prairies humides de fauche**, qui abritent des orchidées dont une petite population d'**Orchis de mai**, et les **mégaphorbiaies**, nom donné aux groupements de plantes à grandes feuilles comme l'**ortie**, la **Reine-des-prés**...

Quelle richesse !

- **24 espèces de papillons**, certaines liées aux zones humides comme le **Cuivré des marais**, d'autres aux haies et lisières, comme l'**Azuré des nerpruns**.
- **16 espèces de libellules**
- **50 espèces d'oiseaux nicheurs** comme le **Milan noir**, le **Milan royal** ou la **Pie-grièche écorcheur**.
- Un reptile peu commun, le **lézard des souches** !

Certaines de ces espèces sont rares, menacées, et protégées.



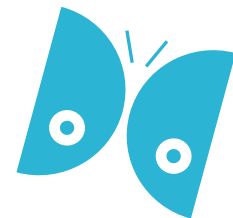
Cuivré des marais

La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS), c'est quoi ?

Le Département du Doubs intervient pour préserver et valoriser les milieux naturels et les paysages du territoire. En lien avec les acteurs locaux, il développe ainsi un réseau de sites remarquables par leurs paysages ainsi que par la richesse et la vulnérabilité de la faune et de la flore qui y vivent. Ces sites sont appelés «Espaces Naturels Sensibles» (ENS). Véritables vitrines de la diversité des milieux naturels du Département (tourbières, zones humides, pelouses sèches, forêts...), certains sont destinés également à la sensibilisation du public à travers une ouverture et un aménagement raisonnés. Ils sont gérés par des acteurs locaux (communes, groupements de communes, associations...) ou par le Département du Doubs lui-même.



Des milieux naturels menacés



Une problématique d'enfrichement

Dans les secteurs les plus humides, il n'y a plus de valorisation agricole de la prairie ce qui entraîne la **fermeture des milieux avec une recolonisation des buissons**. Cet enfrichement progressif entraîne la disparition de certaines espèces végétales ou animales, et la dégradation des habitats nécessaires à leur cycle de vie.



© Anthony GROFFOD

Enfrichement des prairies



© Anthony GROFFOD

Faucon crécerelle



© Anthony GROFFOD

Orthétrum réticulé

Une rivière au fonctionnement dégradé

Dans le passé, **la rivière a subi de nombreux travaux** sur la totalité de son cours (enrochement, création de seuils...). Cela a impacté sa morphologie, la qualité de ses habitats aquatiques, ainsi que la relation de la Lizaine avec les milieux humides qui la bordent. Ces dégradations altèrent la biodiversité du site ainsi que sa capacité à réguler les crues et à préserver la ressource en eau.



© Anthony GROFFOD

La Lizaine



© Anthony GROFFOD

Dégradation des berges

Des actions pour la préservation du site

Suite au diagnostic des richesses et menaces, des actions de préservation et de réhabilitation ont été définies. Leur réalisation s'organise dans un plan de gestion d'une durée de 10 ans.

Le site est également préservé de l'artificialisation par la réglementation locale de l'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme).

Conserver les habitats et les espèces à forts enjeux



© B. IBLEID

Conserver les prairies de fauche et les pâturages / défricher les secteurs embroussaillés

Les prairies humides se sont principalement maintenues grâce à un entretien régulier réalisé par les agriculteurs locaux. L'objectif est de conserver ces milieux et de regagner des surfaces en prairie, aujourd'hui enfrichées par endroit ou en mauvais état de conservation.

Des travaux mécaniques de défrichement (broyage de la végétation) seront réalisés afin de contrôler la progression des buissons sur les prairies de fauches.

Restaurer la Lizaine pour préserver les milieux humides

La qualité des milieux humides dépend du niveau des eaux de la Lizaine et du drainage de ses rives. Une étude est prévue afin de mieux comprendre ce fonctionnement (interactions avec l'ensemble des fossés, cours d'eau et étang du Ruderop...).

Elle permettra de définir les travaux de restauration de la rivière. En effet, l'abaissement de la nappe phréatique pourrait provoquer la disparition des zones humides et des espèces qui y vivent.

Améliorer les connaissances

Connaître la faune et la flore permet de mieux les conserver. Des inventaires naturalistes (chauve-souris, poissons, insectes, oiseaux, amphibiens, reptiles...) sont réalisés régulièrement pour définir, évaluer et adapter les actions de conservation.

Les zones humides ont des fonctions essentielles :

- Réservoir de biodiversité : habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales.
- Régulation des eaux : atténuation des crues, stockage de l'eau et alimentation de la nappe phréatique, restitution au milieu en période sèche.
- Epuration des eaux : filtration dans les sols et par la végétation.
- Fonctions récréatives et socio-économiques : activités de loisirs, tourisme, agriculture, chasse, pêche...



© Pascal COLLIN

Trèfle étalé



© PMA

Informer et accueillir

Sensibiliser le public est primordial pour préserver les sites naturels :

- Mieux accueillir dans le respect du site : aménagements et équipements (panneaux, cheminements...),
- Faire découvrir par des animations Nature,
- Former : via par exemple des projets pédagogiques avec les scolaires («Sur la piste des ENS»).



Grenouille rousse



Accueil du public et fréquentation

Comment s'impliquer dans la préservation du site ?

- Participer aux animations, apporter son point de vue lors des réunions publiques de concertation, signaler tout problème susceptible de nuire au projet...
- Adopter un comportement responsable et respectueux du site.



Merci de laisser le site propre et d'emporter vos déchets - Respectez la faune et la flore - Tenez votre chien en laisse - Feux interdits - Cueillette non autorisée.



© Tyto ALBA

Animations nature

Sorties du Département

Participer à une animation

123 Nature
Pays Montbéliard
Agglomération

www.agglo-montbeliard.fr



© Anthony GROFFOD

Etang du Ruderop

Mobiliser les acteurs

L'objectif du Département du Doubs et de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est de travailler en étroite concertation avec les propriétaires et les acteurs locaux pour mettre en œuvre des actions sur le terrain, approuvées par tous. Des comités de pilotage permettent de réunir tous les acteurs autour de la table (collectivités, associations naturalistes, associations de chasse et de pêche, acteurs de l'eau, agriculteurs...) pour partager les orientations choisies.



© Bérénice IBLED

Action de concertation sur l'ENS

Contacts :

Pays de Montbéliard Agglomération : Service Paysages, Espaces verts et Milieux naturels 8, avenue des Alliés 25208 MONTBELIARD - 03 81 31 86 57

Département du Doubs
service.environnement@doubs.fr - 03 81 25 81 37